



LA BONNE CASE
SAUVER UN ENFANT, C'EST SAUVER L'HUMANITÉ

Les Orphelinats «LA BONNE CASE»

BP 9933 Bangangté, CAMEROUN

Site : www.laboncase.org / Facebook : La Bonne Case Cameroun.

Yaoundé, 15/03/2023.

Chers amis, sympathisants et bienfaiteurs de la Bonne Case,

La paix soit avec vous. La Bonne Case vit pour l'essentiel des parrainages et des dons ponctuels de ses amis et sympathisants. Grâce à Dieu, chaque année, plusieurs donateurs répondent à nos appels lors de nos campagnes ou à l'occasion de notre assemblée générale. Grâce à eux, nous assurons notre mission humanitaire auprès des enfants vulnérables du Cameroun accueillis au sein de nos deux orphelinats. Qu'ils en soient remerciés vivement, car ce sont eux qui portent la Bonne Case ; ce sont eux qui permettent à nos « anges » de bénéficier d'un encadrement optimum : scolarité, éducation, transport, santé, alimentation, vêtue, loisirs, etc.

Mais voilà. Ces généreux donateurs sont trop peu nombreux : à peine une quelques dizaines. Un don de votre part, même minime, contribuera significativement à ce que la Bonne Case continue à prendre en charge ses enfants au quotidien.

Si la Bonne Case existe aujourd'hui, c'est grâce aux généreux donateurs d'hier. Pour que la Bonne Case existe et grandisse encore longtemps, avec un minimum de sécurité économique, elle a besoin d'un nombre suffisant de parrains et de donateurs réguliers, optant pour un prélèvement mensuel, même très faible ; il n'y a pas de petits ou de grands dons ! Avec l'avantage fiscal, **un don de 3 euros chaque mois ne coûte en réalité que 1 euro par mois** ! La pérennité de la Bonne Case est à ce prix !

N'oubliez pas : chaque fois que vous nous portez dans votre prière, vous prenez part à la mission spirituelle et humanitaire de la Bonne Case auprès des enfants vulnérables ; chaque fois que vous partagez une nouvelle en provenance de nos deux orphelinats avec vos proches, vous faites une bonne action en faveur de la Bonne Case. Et chaque fois que vous faites un don, quel que soit son montant, la mission de la Bonne Case devient vraiment, réellement, la vôtre.

Alors, en cette période propice au partage, puisse votre offrande de Carême prendre la forme d'un don à la Bonne Case afin qu'au Cameroun, quotidiennement, les anges vivent décemment et travaillent efficacement pour rendre leur avenir meilleur.

Je vous souhaite une belle montée vers Pâques.

Le Bureau de la Bonne Case France

Pour nous contacter. Par mail : info@labonnecase.org Par téléphone : 06 62 56 12 15.

P.S.

- Si vous préférez verser votre don en une fois par chèque, avec la déductibilité fiscale, c'est possible. Ce chèque doit être libellé à l'ordre de "La Bonne Case" et adressé au trésorier à : **La Bonne Case, 58 bis Bd du Cange – 80021 Cedex 1 AMIENS.** Et l'association la Bonne Case, reconnue d'intérêt général, vous adressera un reçu fiscal.
- Les entreprises qui souhaiteraient faire un don sont habilitées à le faire en bénéficiant d'une réduction d'impôt égale à 66% de leur versement, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires (valable pour les entreprises assujetties à l'IR ou l'IS).
- Si vous ne résidez pas en France et/ou ne souhaitez pas recevoir un reçu fiscal, vous pouvez effectuer votre don par virement, en précisant "Don Bonne Case" au CREDIT AGRICOLE – AMIENS CROIX-ROMPUE

IBAN : FR76 1870 6000 0000 0008 6562 680

BIC : AGRIFRPP887
